

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 10

Artikel: D'où viennent-ils ?
Autor: Roulier, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement les numéros du 1^{er} trimestre 1907.

Le train de la reine.

MADAME Dordon-Tapettaz est une bonne femme, de l'aveu même de son mari, chef d'une petite station vaudoise des chemins de fer fédéraux. Seulement, elle n'a pas la langue dans sa poche et elle pousse la curiosité si loin qu'elle pourrait rendre des points à Ève elle-même. Entre les heures des trains, il lui arrive fréquemment de descendre sur le perron de la gare, et, son tricotage à la main, de tailler une bavette avec l'aiguille ou avec Fritz, le jeune sous-chef. Parfois même, elle pénètre dans le bureau de son mari; mais elle n'y demeure jamais aussi longtemps qu'elle le voudrait. M. Dordon ne tarde pas à la rabrouer, à cause de ses sempiternelles questions sur mille détails du service. Elle brûle de savoir à quelle somme monte la recette de la journée, combien ont été vendus de billets de première et de seconde classe, ce que disent les circulaires expédiées la veille par la direction centrale, à qui est destiné le wagon de fourrage de Hongrie qui stationne au bout de la voie de garage, ce qui peut bien pousser le régent à aller tous les dimanches à Lausanne, si la domestique de la cure, partie la veille pour la Suisse allemande, a pris un billet d'aller et retour, et patati et patata.

— Rosine, s'il te plaît, va-t'en voir gratter le fond de tes marmites! fait le chef, impatienté.

Mme Dordon-Tapettaz part furieuse, claquant les portes. Mais elle se calme vite, tant est grande sa soif d'être au courant de tout.

Un jour, une heure à peine après avoir été renvoyée à la cuisine par son mari, elle le rejoint toute gentille, haletante de connaître un grand secret :

— Dis-moi, chéri, lui fit-elle de sa voix la plus câline, qu'est-ce donc que ce train spécial de demain, dont parle Fritz?

— Numéro 156 bis, Bâle-Genève, répondit laconiquement M. Dordon.

— Il passera ici à quelle heure?

— A 4 h. 40. Dix minutes d'arrêt pour prendre de l'eau.

— Et que transporte-t-il?

— Ah! tu m'embêtes!

— Dis-le moi, mon ami, et je te jure que je ne le demanderai plus rien.

— Eh bien, — mais tu me feras le plaisir de n'en rien dire à personne — il amène la reine du Wurtemberg.

— La reine du Wurtemberg! Alors tu mettras ta tunique des dimanches? Je vais voir si elle est en bon état.

— Pas nécessaire : je ne serai pas ici demain.

— Tu laisses Fritz recevoir seul cette reine?

— Oh! pour ce qu'il aura à faire!... A présent, ma chère, si tu allais jeter un coup d'œil...

— A mes marmites?... Oui, affreux tyran, j'y vole.

La bonne dame n'y vola pas du tout. Ayant mis son chapeau, elle courut chez une voisine, puis chez une autre, puis chez un tas d'autres encore. Que leur dit-elle? Vous vous en doutez bien quand vous saurez que, le lendemain, à 4 h. 1/2, on vit sur le quai de la gare toute une foule endimanchée, foulée féminine, sauf les douze instrumentistes de la fanfare locale, dont la bannière verte et blanche flottait gaiement au-dessus de la multitude. Les demoiselles de la bonne société étaient en robes blanches.

A 4 h. 42, les gros timbres électriques carillonnèrent et en même temps apparut le panache blanc d'une locomotive.

Le train spécial entre en gare. Bim! boum! un coup de grosse caisse et de timbales. La fanfare attaque le potpourri de la Fête des vignerons de 1865, le seul morceau qu'elle sache par cœur. On se pousse, on se hausse sur la pointe des pieds pour apercevoir le wagon royal. Chose assez singulière, les premières voitures sont de vulgaires fourgons du P.-L.-M., avec le traditionnel écriteau militaire : 40 hommes — 8 chevaux. Puis viennent une série de wagons de bétail, aux guichets desquels se montrent des mufles de bœufs et de vaches, et d'où partent des beuglements qui font bientôt taire la musique et rire aux larmes toute la jeunesse. Très amusés, eux aussi, le chauffeur, le mécanicien, le chef de train et les serre-freins, saluent plaisamment la population.

Seule, Mme Dordon-Tapettaz ne rit pas. Cramoisie de confusion, elle se retire précipitamment, jugeant sans doute qu'elle ne pourra être mieux, cette fois-ci, qu'auprès de ses marmites.

V. F.

Les petits baigneurs.

A la buanderie Haldimand. Un petit collégien sort ruisselant de la piscine et prie le baigneur de lui ouvrir la cabine où il a déposé ses habits. Et du doigt, il montre le n° 7. Mais, la porte entrebâillée, le garçonnet reconnaît s'être trompé de cabine : ses vêtements doivent être au numéro à côté. Le complaisant baigneur passe au n° 6, puis au 8 et au 9. Peine perdue. L'étourdi doit convenir qu'il ne s'est déshabillé dans aucune de ces cabines. Alors, justement impatienté, le surveillant lui fait sans rire :

— Mais êtes-vous bien sûr d'être venu aujourd'hui?

— Oui, m'sieu! affirme le collégien avec une énergique conviction.

Cette petite scène se renouvelle souvent, paraît-il, pour le plus grand amusement de la galerie.

Les parasols éloquentes.

ILS ont aussi leur langage, les parasols. Les jeunes gens qui les observent attentivement les comprennent, paraît-il, sans se tromper jamais. Ainsi, en voit-on un dont le corbin ou

la pomme s'appuie négligemment sur l'épaule, on peut être sûr que ce parasol-là entend dire : « Vous m'êtes indifférent ». S'il se dresse droit au-dessus de la tête, il signifie : « Je défie tous les dangers ». Au contraire, s'il traîne lamentablement, comme le bâton d'un voyageur las, il dit tout net : « Offrez-moi votre bras que je m'y appuie! » Fermé en plein soleil, le parasol déclare tout net : « Je suis prête à tout! » Porté dans les bras, avec un geste caressant, il signifie : « Je vous aime ». Tenu par la pointe, la pomme en l'air : « J'ai envie de vous flanquer une volée! »

D'où viennent-ils?

D'où viennent-ils, les mots de notre vieux patois? Je ne me charge pas de répondre à cette question. Ce qui est sûr, c'est qu'ils courent le monde depuis longtemps. Rabelais en a connu un bon nombre, et nous en rencontrons souvent dans les écrits des vieux auteurs français. J'en ai relevé quelques-uns, au hasard des lectures.

Ecrabouilli, Rabelais : « escarbouille ». — En Poitou, Saintonge : « écarbouiller ».

Courti (jardin), Rabelais : « courti ».

Leu (leur), Rabelais : « leus évêque » — Molière, « Ils avaient des cheveux qui ne tenaient point à leus teste ».

Etrouble (chaume coupé), Rabelais : « retouble » — Poitou, Saintonge, Berri, « retrouble ».

Goé-gouaitze (serpente), Rabelais : « gouet » : « Ung goe » que le suppliant tenait en sa main, de quoi il taillait les vignes.

Crozet (lampe), Rabelais : « creziou ». — En Savoie : « creziou ».

Demars (mardi), Toulousain : « dimars ». — Rabelais : « Gras dimars » (mardi gras).

Remasse (balais), Rabelais : « ramons ».

Sayi (fauché), Rabelais : « seyer le bled ». — Saintonge : « seger » (scier).

Grula (secouer), Rabelais : « Elle l'escroula » (un sycamore) par trois fois. — Italien : « crollare ». — Catalan : « crollar ».

Rioute (lien), Rabelais : « desroté » (délié). — Sologne : « riote » (lien de fagot).

Mor (bouche, visage), Rabelais : « Coup de poing sur le mourre ». — Auvergnat : « Por un beau mour », l'on en ve trouva vingt « mours » de singe ».

Les privés (W.-C.), Rabelais : « En son « privé ». — *Fuste*, Rabelais : « fuste » — Latin : « fustis » (toute espèce de vaisseau).

Clî (lui), Latin : « ille ».

Ega (jument), Rabelais : « sus son « esgue » orbe » (borgne).

Cocasse (chaudron-poche), Rabelais : « coquassé » — Nivernais : « coquassons » (pots en terre).

Brandons, Rabelais : Les « brandes » (broussailles, bruyères). — Poitou, Berry, Saintonge : « Brandes ».

Serpent (serpent), Rabelais : une « sarpe ».

Cerno (cerce), Rabelais : « cerne ».

Subliet (sifflet), Rabelais : « sublet » — Joinville : « Des perroquets, lesquels « subliet » merveilleusement ».

Buie (lessive), Rabelais : « Lavandière de « buées ».

Pâla (pelle), Rabelais : « pasle ».

Derotcha, Rabelais : « desrocher » (arracher) — patois saintongeais : « desrocher ».

Fougnier (fouiller), Rabelais : « ils fougnaient ».

— Charente, Poitou, Berry : « fouger », « fougner ».
Berce (berceau), Rabelais : le « bers ».
Brama (crier), Rabelais : « Je « brame » par Dieu de male rage de faim ».

Cein (ce). De « cen », autrefois mis pour « ce ».
 — Rabelais écrit : « Cen » dessus dessous, par « ce » dessus dessous (ce qui est dessus, dessous).

Mé (pétrin), Rabelais : « Comme la poste de dans la « mect ».

Esclafa, Provençal : « esclafa » (éclater de rire).

Veri (tourner), Rabelais : « virollet » (petit moulin pour amuser les enfants).

Coques (noix), Rabelais : « quecas ». — Berry, « quecas ». — Saintonge : « cacos ».

Perte (trou), Rabelais : « pertuys ».

Hoté, Rabelais : « hostiaire ».

Ora (à présent), Catalan : « tot ora » (à l'instant).

— Bressan : « tot ore ». — Limousin : « tout ôro ».

— Toulousain : « arometys » (à l'heure même). — Rabelais : « tout « ares » métys ».

Cabra (chèvre), Rabelais : « sang de les cabres ! » (juron gascon).

Fy (foi), Rabelais : « Jurant sa « fy ».

Patrouiller, Rabelais : « Il « patrouilloit » par tous lieux ».

Ressat (souper pour fêter la fin de la moisson). Rabelais : « reciner » (faire collation dans l'endroit même). En messin : « ressené ». En franc-comtois : « ressie ». Montaigne dit : « A Paris, le goûter s'appelait autrefois « reciner ».

Toupine, Rabelais : tupins (pot de terre). « De ceulz qui vendent chaires cuites en « tupins ».

Grafigner, Rabelais, parlant de Gargantua, dit : « Les chiens lui « graphignaient » le nez ».

A. ROULLIER.

Petites annales de février.

1773. Jean-Jacques, fils de Jacques Mouron, mort le 14, des suites du froid qu'il avait pris quelques jours auparavant en voulant passer le St-Bernard, avec une recrue d'autres enrôlés. Il a été ramené de là sur une charrette, et de ses camarades les uns ont péri sur les lieux, les autres sont revenus comme ils ont pu, avec grand péril de perdre quelques-uns de leurs membres. Celui-ci étoit âgé de 27 ans. Il a été enseveli le 16.

(Registre des décès de Corsier.)

Sulfatage. — Deux vigneron parlent de la dernière récolte.

— Quant à moi, dit l'un, j'avais « asphalté » toutes mes vignes et je m'en suis bien trouvé.

Miracle. — Dans un registre de l'état civil on lit l'inscription suivante :

« Ce jour, 4 janvier 1906, la femme *** , âgée de 25 ans, a donné le jour à un enfant aveugle. »

LES MÉMOIRES DE MISTRAL

II

CETTE vaillante jeune fille, armée seulement de sa grâce et de sa virginité, pouvait bien, dans sa passion, croire remporter la victoire ; elle pouvait, charmante qu'elle était, et charmée elle-même par son long rêve d'amour, croire qu'un jeune homme, isolé comme moi dans un Mas, à la fleur de l'âge, devait tressaillir d'émotion à son premier roucoulement. Mais l'amour étant le don et l'abandon de tout notre être, n'est-il pas vrai que l'âme qui se sent poursuivie pour être capturée fait comme l'oiseau qui fuit l'appelant ? N'est-il pas vrai, aussi, que le nageur, au moment de plonger dans un gouffre d'eau profonde, a toujours une passe d'instinctive appréhension ?

Toujours est-il que, devant la chaîne de fleurs, devant les roses embaumées qui s'épanouissaient pour moi, j'allais avec réserve...

... Et alors, entre elle et moi, s'engagea une correspondance ou, plutôt, un échange d'amour et d'amitié qui dura plus de trois ans : moi, galamment, abondant vers son faible, pour la sevrer, peu à peu, si je pouvais ; elle, de plus en plus endolorie et ferme, me jetant de lettre en lettre ses adieux dé-

Médecins et pharmaciens.

Les remèdes simples.

Un aveu ; tout s'explique.

AINSI, docteur, dans vos notes d'honoraires, vous faites la part de la mise en scène ?

— Il le faut bien ; sans cela vous ne nous prendriez pas au sérieux. Les gens sont si drôles. Il faut les prendre comme ils sont. C'est encore ce qui leur fait le plus plaisir, quand bien même c'est à leur détriment. Avez-vous encore un moment ?...

— Mais, sans doute, docteur, continuez, continuez...

— Une augmentation des honoraires nous semble être très juste quand un médecin guérit un malade qui a suivi auparavant, sans résultat, le traitement prescrit par d'autres médecins.

Consulté par un jeune homme atteint d'une maladie de la prostate, lequel avait employé déjà plusieurs médications, je lui prescrivis simplement des lotions d'eau froide.

A sa troisième consultation, il m'annonça qu'il était guéri.

Il aurait dû, ce me semble, me savoir d'autant plus gré de sa guérison qu'elle avait été obtenue, après l'emploi prolongé et inutile de médicaments coûteux, par un traitement prompt dans ses résultats, et n'ayant nécessité aucune dépense. Il n'en fut ainsi. Je lui avais demandé cinq francs.

— Cinq francs ! lui entendis-je dire, comme il s'en allait, à son frère qui l'accompagnait, cinq francs pour m'avoir conseillé de l'eau froide ! C'est un peu cher.

— C'est vrai, lui dit son frère, mais elle t'a guéri.

✱

C'est ainsi que les malades savent rarement gré au médecin d'une guérison obtenue par des moyens très simples. Depuis ce cas-là, tout en continuant à conseiller les lotions avec l'eau froide, j'ai soin de prescrire, pour y être ajoutée, une teinture alcoolique quelconque.

Le malade auquel j'avais ordonné ces lotions m'avait été envoyé par un pharmacien ; je l'ignorais. Celui-ci fut naturellement furieux de ma formule, si simple, qui lui enlevait la perspective d'une série de remèdes.

— Je lui enverrai à l'avenir des malades, dit-il à une personne qui me le rapporta, pour qu'il leur conseille de l'eau froide ! Je ne serai pas si fou !

sespérés... De ces lettres, voici la dernière que je reçus. Je la reproduis telle quelle :

« Je n'ai aimé qu'une fois, et je mourrai, je te jure, avec le nom de Frédéric gravé seul dans mon cœur. Que de nuits blanches j'ai passées en songeant à mon mauvais sort ! Mais, hier, en lisant tes consolations vaines, je me fis tant de violence pour retenir mes pleurs que le cœur me défaillit. Le médecin dit que j'avais la fièvre, que c'était de l'agitation nerveuse, qu'il me fallait le repos.

« — La fièvre ! m'écriai-je ; ah ! que ce fût la bonne !

« Et, déjà, je me sentais heureuse de mourir pour aller t'attendre là-bas où ta lettre me donne rendez-vous... Mais écoute, Frédéric, puisqu'il en est ainsi, lorsqu'on te dira, et va, ce n'est pas pour longtemps, lorsqu'on t'annoncera que j'aurai quitté la terre, donne-moi, je t'en prie, une larme et un regret. Il y a deux ans, je te fis une promesse : c'était de demander tous les jours à Dieu qu'il te rendît heureux... Mais écoute, Frédéric, je te le demande en grâce : lorsqu'en te promenant tu verras des feuilles jaunes rouler sur ton passage, pense un peu à ma vie, flétrie par les larmes, séchée par la douleur ; et, si tu vois un ruisseau qui murmure doucement, écoute sa plainte : il te dira comme je t'aimais ; et si quelque oisillon t'effleure de son aile, prête l'oreille à son gazouillis, et il te dira, pau-

Les pharmaciens, cela se comprend, aiment les médecins qui prescrivent force drogues et paquets.

L'addition de quelque teinture à l'eau froide ordonnée pour lotion à un autre mobile que la crainte de déplaire au pharmacien. Beaucoup de malades ne croient pas à l'action de moyens simples et négligent leur emploi.

Dans une épidémie de fièvre typhoïde, à la campagne, j'ai calmé la fièvre et j'ai obtenu, je n'en doute pas, plusieurs guérisons en faisant frictionner le corps des enfants dont la peau était couverte d'un enduit de crasse, avec des linges mouillés d'eau additionnée d'un peu d'eau-de-vie camphrée. Sans la prescription de ce mélange, les lotions d'eau n'auraient pas été employées.

✱

Les maladies graves sont souvent pour le médecin une source de préoccupations et d'inquiétudes constantes.

Pendant le traitement d'une maladie de ce genre, pendant cette lutte contre la mort, lutte à péripéties variables, à chances douteuses, le médecin est soutenu par l'espoir de triompher, bien qu'il sache que le succès ne vient pas toujours récompenser les combinaisons les plus habiles, les efforts les plus persévérants.

Qu'on le croie, la vue d'un homme miné par un mal incurable, d'un cadavre qui vit encore, cadavre qui se plaint, qui pleure, qui se lamente, fait toujours une certaine impression sur l'homme le plus aguerri ; plus d'impression encore que celle d'un cadavre sans vie et sans parole.

Un enfant intelligent, d'une physionomie gracieuse, charmant au possible, fut atteint de la fièvre typhoïde et, après plusieurs semaines, de la gangrène de la face. Appelé en consultation, je le trouvai seul, isolé, lui, naguère l'idole de ses parents. Une garde était à l'extrémité de la chambre, près de la fenêtre. Sa mère, jeune femme aimée et considérée, était dans une pièce voisine. Je la fis prier de venir. Elle vint, mais s'arrêta sur le pas de la porte, et comme je paraissais étonné, plus qu'étonné :

— Voyez, me dit-elle, est-ce encore mon enfant ?

✱

Mais, laissons ces tristesses. Revenons à nos moutons.

J'ai remarqué que ce sont les notes des soins donnés aux malades défunts que l'on acquitte

vrette ! que je suis toujours avec toi... O Frédéric ! je t'en prie, n'oublie jamais Louise ! »

Voilà l'adieu suprême que, scellé de son sang, m'envoya la jeune vierge dans un petit portefeuille de velours cramoisi, sur la couverture duquel elle avait brodé, avec ses cheveux châtain, mes initiales au milieu d'un rameau de lierre.

Je me ferai la touffe de lierre,
 Je t'embrasserai.

Pauvre et chère Louise ! A quel temps de là, elle prit le voile et mourut peu d'années après. Moi, encore tout ému, au bout d'un si long temps, par la mélancolie de cet amour étiolé, défléuri avant l'heure, je te consacre, ô Louise, ce souvenir de pitié et je l'offre à tes mânes errant peut-être autour de moi !

Et maintenant à vous, surtout, patoisants romands, amis bien chers, fermement décidés à lutter de toutes vos forces et jusqu'au bout pour la sainte cause, d'être attentifs à la version, improvisée à votre adresse, de ce conte délicieux : *Jarjaye au paradis*. S'il ne vous paraît pas tout à fait tel que je vous l'annonce, rejetez-en la faute, sans hésiter, sur le traducteur.

Jarjaye, on coumichenéro dé Tarascon (on indraï dé per lé iau san ti catoliquo), vin-te pas on bi dzo